

Comment accéder aux services?

Le service d'accueil, d'analyse, d'orientation et de référence (**AAOR**) constitue la principale porte d'entrée du CISSS du Bas-Saint-Laurent en ce qui a trait aux demandes de service de nature sociale ou de santé.

Ce service accueille votre demande, l'analyse, l'oriente vers le bon service ou recommande la personne à la bonne instance selon les besoins.



Un numéro sans frais accessible pour tous : **1 833 422-2267**

Pour obtenir plus d'informations au sujet du programme en déficience du langage, contactez l'AAOR ou l'un des centres de réadaptation en déficience physique (CRDP).

CRDP de Rivière-du-Loup

48, rue De Chauffailles
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 4E1
418 867-5215

CRDP de Rimouski-Neigette

320, rue St-Germain Est
Rimouski (Québec)
G5L 1C2
418 722-7777

CRDP de La Mitis

780, avenue du Sanatorium
Mont-Joli (Québec)
G5H 3L6
418 775-7261

Direction des programmes de déficience intellectuelle,
trouble du spectre de l'autisme et déficience physique
(DPDI-TSA-DP)

DI-TSA-DP-DE-003-2021-12-22

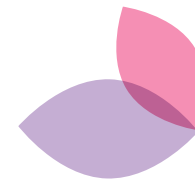
**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent**

Québec

Prévenir / Accompagner / Prendre soin



Programme en déficience du langage



Pour les tout-petits et les
jeunes de 2 à 17 ans,
leur famille et leurs proches

Conception : Service des communications

Québec

Le programme en déficience du langage de la Direction des programmes DI-TSA-DP du CISSS du Bas-Saint-Laurent vise à développer des capacités chez les tout-petits de 2 à 6 ans et à favoriser la participation sociale chez les jeunes de 6 à 17 ans.

Qui peut bénéficier des services?

Les tout-petits et les jeunes de 2 à 17 ans vivant sur le territoire du Bas-Saint-Laurent et présentant un diagnostic du trouble développemental du langage ou du trouble de la parole confirmé par un ou une orthophoniste.

Une offre de service adaptée aux besoins

Afin de répondre aux besoins dans le quotidien des enfants, des familles et des proches, l'offre de service en déficience du langage est structurée en **deux volets selon les classes d'âge** :

- 1) Les services axés sur le développement des capacités pour les tout-petits de 2 à 6 ans;
- 2) Les services axés sur la participation sociale pour les jeunes de 6 à 17 ans.

Quels sont les objectifs?

- ▶ Favoriser le développement des capacités de communication chez les tout-petits de 2 à 6 ans;
- ▶ Faciliter l'adaptation du jeune âgé de 2 à 17 ans, de sa famille et de ses proches en lien avec les difficultés engendrées par la situation de handicap;
- ▶ Soutenir la réalisation des habitudes de vie compromises chez les jeunes de 2 à 17 ans en raison de leur handicap afin de favoriser leur participation sociale.
- ▶ Outiller autant les tout-petits de 2 à 6 ans que les jeunes de 6 à 17 ans, les familles et les proches dans le développement de stratégies pour compenser les difficultés de communication rencontrées.

Services offerts

- ▶ Service d'intervention en individuel avec le jeune qui implique la présence active d'un parent ou d'un proche significatif;
- ▶ Service d'intervention en groupe pour les jeunes;
- ▶ Service de soutien aux parents et aux proches;
- ▶ Service de soutien à l'intégration dans les milieux de vie (ex. : service de garde, école).

Les services sont d'une durée définie dans le temps et l'intensité de ceux-ci (nombre de rencontres) est déterminée par le pronostic de participation sociale. Ces informations sont inscrites au plan d'intervention.



Les tout-petits de 2 à 6 ans
Développement des capacités



Les jeunes de 6 à 17 ans
Participation sociale